

VENELLES Gros plan

Venelles

Le maire de Venelles sur un fil d'équilibriste

Le conseil municipal est le dernier endroit où le spectacle a encore droit de cité à Venelles. A la différence que ce ne sont pas les intermittents du spectacle qui ont les premiers rôles mais les élus de la majorité. De désamour en coups tordus, ici on joue « la double inconstance » depuis 2004, date à laquelle une partie des colistiers de Jean-Pierre Saez, le bafoue en rendant public un deal, passé en octobre de la même année. La majorité votera le budget à condition qu'il s'en aille. Il accepte, mais à Venelles comme ailleurs, les promesses n'engagent que ce qui les croient. Quelques mois plus tard, emmenée par M. Chardon, la dissidence s'affirme. Ils pointent, en conseil municipal, « l'incapacité du maire à gérer les affaires de la commune ». La bande des neuf se soulage aussi devant la presse, en dressant un portrait peu flatteur de leur ancien leader. Jean-Pierre

Saez ne trouvera son salut que grâce au retournement de M. Chardon qui est promu au rang d'adjoint aux finances, rejoint par M. Caranta. Pour éviter tout nouveau risque de mutinerie, le capitaine accorde une délégation à tous les élus qui restent dans sa majorité et la solde qui va avec...

Un compte administratif qui a du mal à passer

Mais, l'esquif reste bien frêle. Preuve en est la cascade de conseils municipaux qui s'est succédée en ce début de printemps.

Le 3 mai, un conseil municipal est convoqué. Les élus devront entre autres, voter le compte administratif. Les rapports de force au sein de cette assemblée sont actuellement de 15 élus dans la majorité (y compris le maire) et 14 élus dans l'opposition. Or, parmi les fidèles, James Gourrier est un habitué de la chaise vide.

Quelques jours avant, il confie son pouvoir à M. Saez. Lorsque la question du compte administratif arrive, M. Saez est contraint de sortir, en conséquence le pouvoir qui lui a été confié ne lui sert à rien. Et le compte administratif est rejeté par l'opposition supérieure en nombre. La petite histoire ne dit pas à quel moment, M. Saez s'est aperçu de sa bétise.

Le 9 mai : conseil municipal anodin.

Le 12 mai : on remet ça, et le compte administratif est à l'ordre du jour. Cette fois James Gourrier s'est déplacé. Cependant, au grand désespoir du maire, sa liste ne sera pas complète, puisque deux élus, Damien de Bauregard et Marie Béatrice Baux ne se présentent pas. L'opposition a alors beau jeu de partir, ainsi le quorum n'est pas atteint et la délibération n'est pas adoptée. Cette histoire sans fin s'apparente à une véri-

table pagnolade.

Le maire s'entête, il veut à tout prix faire passer son texte. Il re-convoque pour le 17 mai, un nouveau conseil municipal pour faire passer les délibérations à l'identique, et là le quorum ne sera pas déterminant dans le vote. Même, si le suffrage se porte à 14 contre 14, le compte administratif sera approuvé.

A Venelles, même les épilogues prennent des allures de farces. « Nous avons assisté à un conseil municipal extrêmement animé », confie un élu de l'opposition de gauche. La question concernant l'annulation et l'approbation du compte administratif était liée dans une même délibération. M. Saez contraint de sortir de la salle, les suffrages étaient identiques 14 contre 14. Dans ce cas là, seule l'approbation du compte aurait dû être validée. « L'annulation du texte n'a pu être approuvée, puisque

les rapports de force étaient identiques. Nous considérons, dans ce cas de figure, que le compte administratif n'a pu être adopté, puisqu'il n'a pas été annulé. Et je suis sûr que la loi nous donnera raison », détaille M. Bouillet, élu de l'opposition de gauche.

Dans cet imbroglio ubuesque on se demande pourquoi M. Saez s'est obstiné à faire passer cette délibération. S'il avait laissé faire la procédure, la Chambre Régionale des Comptes aurait fait une vérification et si le compte était semblable à celui du receveur municipal, le Préfet en aurait confirmé sa validité.

Avec cette histoire, on atteint les sommets du ridicule.

« Lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer. »*

Angélique Giorgi

*Alfred de Musset

L'image que donne l'UMP Venelloise pourrait s'apparenter aux déboires que rencontrent le gouvernement. De la liste initiale emmenée par Jean-Pierre Saez, il ne reste que 14 personnes à lui être encore fidèles, ses autres colistiers ayant préféré rejoindre les rangs de l'opposition. Dans de telles conditions, la gestion municipale est-elle cohérente ? Le dernier conseil municipal pointe un système à bout de souffle.